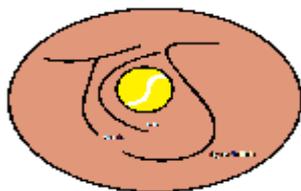


TENNIS CLUB SEGOUFIELLOIS



Rappel du REGLEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS

Les enfants de l'école de tennis doivent arriver à l'heure au cours de tennis, avec une tenue adéquate pour la pratique du tennis.

Les horaires de chaque groupe seront donnés à chacun, au début de la saison.

Avant de déposer leurs enfants au club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir. Cette disposition est valable même si l'école où les entraînements se déroulent dans un gymnase ou dans une salle situés hors de l'enceinte du Club.

Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps des cours, les enfants étant alors sous la responsabilité de l'éducateur. L'inscription d'un enfant à l'école de tennis entraîne l'autorisation parentale pour les déplacements occasionnés par cette activité (compétition, entraînement).

En ce qui concerne les enfants qui ne viennent ni ne repartent seul du tennis, nous demandons aux parents d'être à l'heure à la fin du cours, pour des raisons de sécurité et afin de ne pas perturber les cours suivants. L'école décline toute responsabilité pour les enfants restant aux abords du terrain ou de la salle avant et après leur heure de court.

Informations

En cas de pluie ou conditions météorologiques défavorables, les cours sont annulés.

En cas d'absence à un cours, merci de prévenir le responsable du cours :

Jean-François : 06 81 25 50 33 / Jennifer : 06 58 33 41 13

Il est souhaitable de munir les enfants :

- d'une casquette
- d'une gourde
- d'une veste de sport ou kway

Nous remercions les adhérents de laisser le court propre en ramassant les bouteilles, emballages , ...

Merci de votre compréhension

Sportivement,

Les membres du Bureau du T.C.S.